

CENTRES DE VACCINATION EN MARNE (51)

Le centre de vaccination dédié aux professionnels intervenants dans la santé sur le territoire de **Chalons en champagne** ouvrira **Mercredi 13 janvier** à la **MSP de St Martin sur le Pré**.

Il sera ouvert de 11H à 19h en semaine, de 8h à 12h et de 14h à 18h le samedi, de 9h à 18h le dimanche.

3 professionnels assureront la vaccination dans 4 salles de vaccination.

La prise de rendez-vous en ligne est ouverte en suivant le lien suivant :
<https://msp-saint-martin-covid.sante.pro>



Organisation du centre de vaccination anti-Covid-19 – Maison médicale de Garde

7 janvier 2021

Maison médicale de Garde de Reims à partir du 9 janvier

Organisation du centre de vaccination anti-Covid-19 – Maison médicale de Garde

Prise de rendez-vous préalable auprès du SDIS au **03 26 26 28 41**

(du lundi au jeudi : 8h-11h45 / 13h15-17h | le Vendredi 8h-11h45)

Ou via ce lien : <https://mondossierpatient.chu-reims.fr/EspacePublic/rendezvous.aspx>

Le patient devra se présenter à la consultation pré-vaccinale avec un justificatif d'identité et un justificatif professionnel (carte professionnelle, bulletin de salaire ou attestation signée par l'employeur) attestant qu'il fait partie du public cible de la vaccination.

Pour les jours de semaine, à partir du lundi 11 janvier 2021 :

- les RDV commenceront à 11H et finiront à 19H à raison de deux RDV par plage horaire de 10 min (dernier rdv pris à partir de 18H50).

Pour les journées du samedi, à partir du 16 janvier 2021 :

- Les RDV commenceront à 8H et finiront à midi pour le matin, à raison de 2 RDV possibles par plage horaire de 10 min ;
- Les RDV commenceront à 14H et finiront à 18H pour l'après-midi à raison d'un RDV par plage horaire de 10 min;

Pour les journées du dimanche, à partir du 17 janvier 2021 :

- Pour le matin, les RDV pourront être pris à partir de 9H jusqu'à 13H, à raison d'un RDV par plage de 10 min ;
- Pour l'après-midi, les RDV pourront être pris à partir de 14H et jusqu'à 18H, à raison d'un RDV par plage de 10 min.

Plus d'information [en cliquant ici !](#)